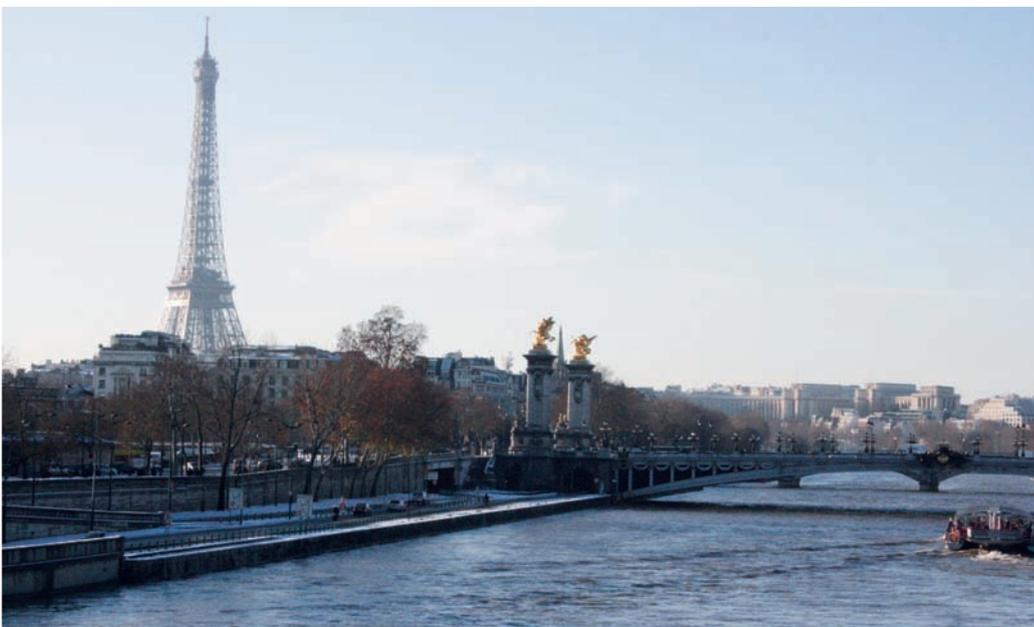


Fin de l'enquête publique «Aménagement des voies sur berges»

GRÂCE À L'INTERVENTION DE RACHIDA DATI, L'ENQUÊTE PUBLIQUE A ÉTÉ PROLONGÉE JUSQU'AU 14 SEPTEMBRE. UNE RÉUNION PUBLIQUE S'EST TENUE LE 12 SEPTEMBRE.



© II.

→ Une période mal choisie pour l'enquête publique

Dévoilé à la presse le 16 avril 2010, le projet d'aménagement des berges de la Seine est soumis à enquête publique depuis le 4 juillet 2011.

Cette procédure, prévue par les textes, doit permettre à la population de prendre connaissance du projet, de poser des questions, et de donner son avis. Nombreux sont les habitants du

7^e arrondissement à s'être étonnés que cette consultation légale se déroule pendant les vacances scolaires : cette période inhabituelle résulte intégralement de la volonté du maire de Paris que l'enquête publique se tienne en période d'été, et plus particulièrement pendant "Paris Plages".

Si la commission d'enquête avait consulté les maires d'arrondissement, ils lui auraient précisé que la période des vacances d'été est souvent mise à profit par les Parisiens pour

prendre des congés bien mérités ! C'est notamment le cas dans le 7^e arrondissement, le plus impacté par le projet.

→ Le Maire en action

Rachida DATI est intervenue auprès du président de la Commission d'enquête publique pour lui demander :

- que l'enquête publique soit prolongée de deux semaines lors du mois de septembre 2011, et qu'une réunion publique se tienne dans le 7^e

arrondissement à cette occasion ;
- que l'intégralité du dossier d'enquête publique soit consultable en ligne, et que chacun ait la possibilité d'adresser sa contribution par courriel ;
- que les supports de communication diffusés par la mairie de Paris respectent le principe de neutralité de l'information publique en pareilles circonstances ;
- d'apporter des précisions sur les impacts du projet en matière de transports publics, de stationnement, d'itinéraires cyclables, de congestion routière, de bruit, ...

Les courriers sont consultables sur le site Internet de la mairie du 7^e : www.mairie7.paris.fr

→ Fin de l'enquête

La mairie du 7^e a recueilli 5 gros cahiers contenant plus de 500 doléances de la part de ses habitants. Ceux-ci ont été transmis au commissaire enquêteur, constituant ainsi une partie du registre de l'enquête publique. De très nombreuses personnes sont également venues rencontrer un membre de la commission d'enquête du vendredi 2 septembre et le mercredi 14 septembre à la Mairie du 7^e.

Enfin, Rachida DATI a organisé une réunion publique sur ce sujet le **lundi 12 septembre, au gymnase des Invalides.**